

à retenir

La France est le 1^{er} producteur européen de viande bovine en 2017
L'Italie achète environ 77 % des bovins maigres de plus de 160 kg (broutards) exportés par la France
3,6 % de la production française de gros bovins sous signes officiels de qualité



ORGANISATION

- La filière française bovine compte en 2017 environ 147 000 élevages détenteurs d'au moins cinq vaches, pour 19 millions de têtes de bovins. Sont produits en particulier des broutards¹, bovins maigres élevés en pâture, et dans une moindre mesure des bovins engraisés, appelés gros bovins finis, dont les vaches représentent 50 %. Ces deux activités s'étendent sur des zones géographiques relativement distinctes.
- Les élevages détenant des vaches allaitantes sont majoritairement de taille modeste : 65 % ont entre 5 et 50 places.
- Les gros bovins finis sont mis en marché par différents acteurs de la filière : des coopératives, des négociants et le reste (dans une moindre mesure) *via* les marchés aux bestiaux.
- Le maillon abattage-découpe est dominé par un acteur de rang européen ; il traite près de 50 % des volumes abattus en France.

¹ Mâles et femelles de 12 mois et plus

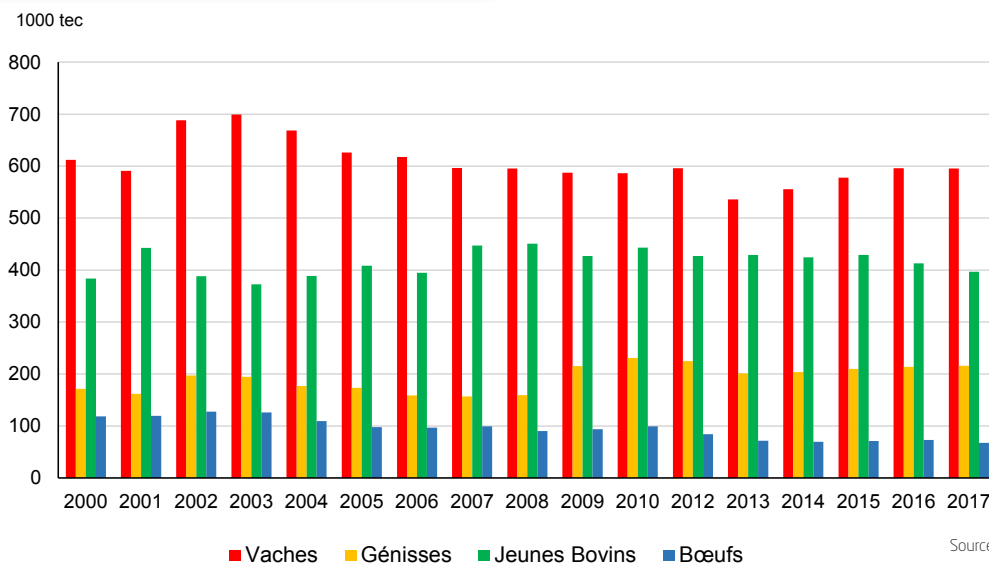


PRODUCTION

- La France est le 1^{er} producteur européen de viande bovine, devant l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie, avec 1,28 million de tec² (dont environ 51 % d'origine allaitante et 49 % d'origine laitière en 2017).
- Au 1^{er} janvier 2018, 5 régions de France cumulent à elles seules 75 % de l'effectif total de vaches allaitantes (races à viande) : Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire.
- La production de viande bovine française est destinée principalement au marché national et, exprimée en têtes, se répartit comme suit : 49 % de vaches ; 29 % de taureaux et jeunes bovins³ ; 17 % de génisses⁴ ; 5 % de bœufs⁵.

² Tonnes équivalents carcasse : unité employée pour évaluer de façon homogène les quantités de viandes produites, échangées (vif ou viande) et consommées ; ³ Mâles ayant entre 8 et 24 mois ; ⁴ Femelles âgées de plus de 12 mois et n'ayant jamais eu de veau ; ⁵ Mâles castrés âgés de plus de 12 mois

Production française de bovins finis de 2000 à 2017



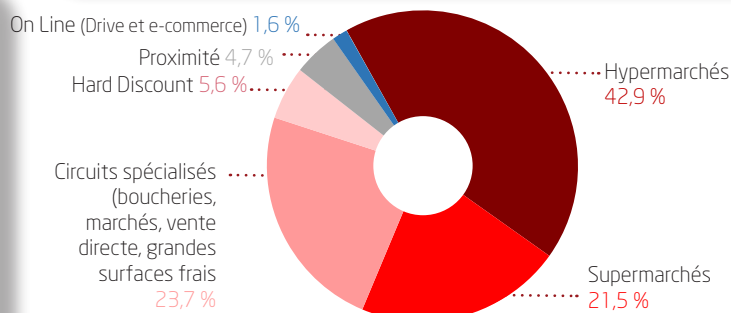
Source : FranceAgriMer



CONSOMMATION

- La viande bovine (viande de veau incluse) représente 26,3 % de la consommation totale de viandes, volailles et charcuteries en France en 2017.
- Sur l'année 2017, les français ont consommé en moyenne et de façon individuelle 22,8 kg en équivalent carcasse de viande bovine (viande de veau incluse). Les Français sont ainsi les plus gros consommateurs de viande bovine de l'Union européenne, suivis de près par le Danemark puis l'Irlande, mais très largement devant les Italiens.
- La consommation de haché augmente en France.

Lieux d'achats de viande de boucherie (viande bovine, viande de veau incluse) des ménages français en 2017, hors RHD



Source : FranceAgriMer, d'après Kantar

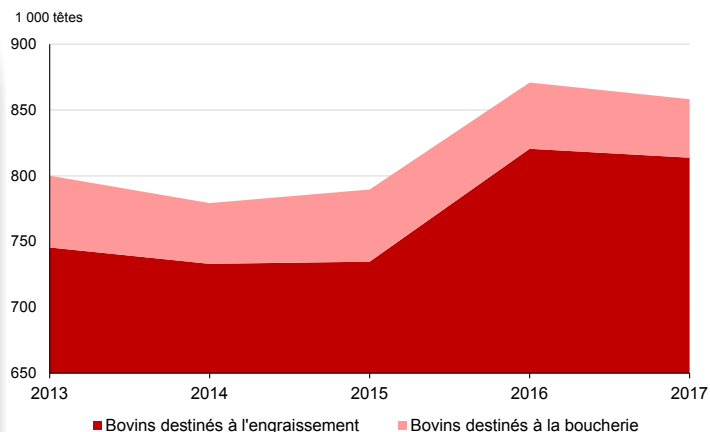


ÉCHANGES

- Les échanges d'animaux vivants et de viandes s'effectuent principalement au sein du marché européen (marché intra-UE).
- Les clients privilégiés de la France pour les animaux vivants sont l'Italie et l'Espagne, et dans une moindre mesure, les pays du pourtour méditerranéen ; pour les viandes il s'agit surtout de l'Italie, la Grèce et l'Allemagne.
- Pour les animaux vivants, la France exporte au total 1,4 million de bovins (hors reproducteurs, veaux inclus), en majorité destinés à être engraisés. Les gros bovins dits « maigres » ou à engraisser (plus de 160 kg, hors veaux), représentent la majorité des bovins français exportés, soit 1,1 million de bovins. Il s'agit essentiellement de bovins maigres de plus de 160 kg exportés vers l'Italie (77 % du total des exports de bovins maigres de plus de 160 kg). Les éleveurs naisseurs français sont donc fortement dépendants de la situation italienne.
- Les exportations de viandes concernent principalement les viandes fraîches (82 % en volume du total des viandes exportées).
- Les importations françaises concernent principalement les viandes fraîches* (65 % en volume du total des viandes importées) et congelées* (30 % en volume). Au total en 2017, 321 000 tec de viande bovine ont été importées en France, en provenance principalement des Pays-Bas, de Belgique, d'Allemagne et d'Irlande (ces quatre pays représentant 79 % des volumes de viande fraîche importée en 2017).

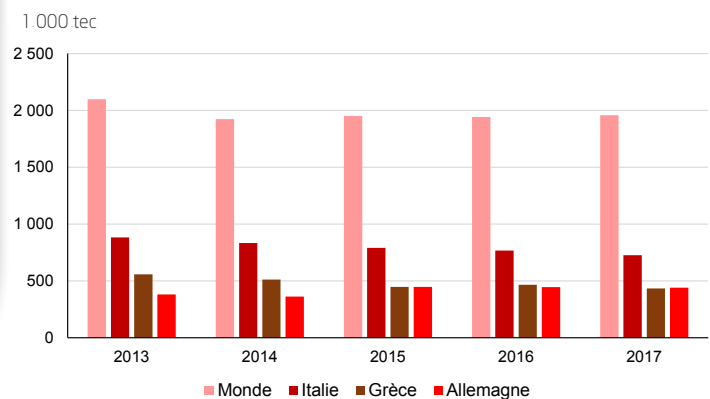
* Inclus viandes de veau

Exportations françaises de bovins vifs de plus de 300 Kg de 2013 à 2017



Source : FranceAgriMer, d'après la Douane française

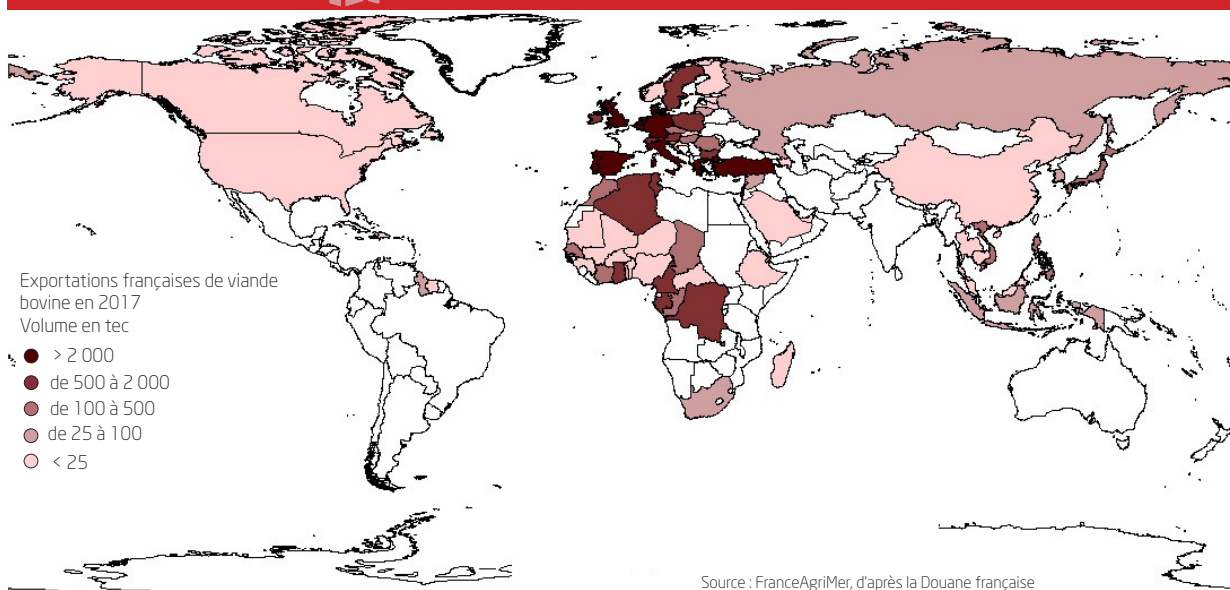
Exportations françaises de viande bovine fraîche de 2013 à 2017



Source : FranceAgriMer, d'après la Douane française



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT

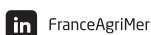


Source : FranceAgriMer, d'après la Douane française



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr



FranceAgriMer



@FranceAgriMerFR



visionet.franceagrimer.fr

Édition janvier 2019